

Prescriptions des médecins: nouveau renforcement des contrôles de la Sécu

PARIS (AFP) - L'assurance maladie va renforcer ses contrôles sur un nombre limité de médecins libéraux considérés comme de "très gros prescripteurs", une possibilité critiquée lundi par des syndicats de médecins qui dénoncent des risques en cas d'urgence ou les faibles sommes en jeu.



© AtlasVista
Une pile de feuilles de soins dans une pharmacie
(© AFP/Archives - Olivier Morin)

La ministre de la Santé, Roselyne Bachelot, avait fait état le 18 juin de son souhait d'étendre "la mise sous accord préalable" en vigueur depuis 2006 pour les arrêts de travail à l'ensemble des prescriptions des médecins. Un décret à ce propos a été publié le 1er juillet dans le Journal officiel.

Selon des chiffres de la Cnam (assurance maladie) publiés en décembre, "en 2007, 136 médecins généralistes (sur 54.000) et 30 médecins spécialistes auront été mis sous accord préalable pour une économie de 11,3 millions d'euros", après 23,1 millions en 2006.

Depuis la parution du décret, selon le quotidien La Tribune, la Cnam a déjà ciblé 98 médecins pour prescription "déviant" d'actes de kiné, pour une économie espérée de trois millions d'euros.

La Cnam a indiqué à l'AFP que certaines des actions qu'elle compte entreprendre seront précisées à l'automne, soulignant qu'il s'agit d'un "outil de plus" qui concerne "une petite partie des professionnels".

Outre les outils "d'information, d'accompagnement des professionnels" mis en place depuis 2004, une démarche comme le contrôle préalable peut être "plus efficace" dans certains cas, a-t-elle ajouté.

Pour le président du principal syndicat de médecins libéraux, la CSMF, Michel Chassang, ce type de mesure "joue complètement au détriment des gens".

"Un gastro-entérologue, par exemple, va-t-il demander à chaque fois l'autorisation de faire une fibroscopie, alors que c'est son boulot d'en faire? Le quantitatif n'est pas suffisant pour juger de l'activité d'un médecin", a-t-il déclaré à l'AFP, ajoutant: "Et si le patient en urgence a besoin

d'un acte?".

Pour le président du principal syndicat de généralistes libéraux, MG-France, Martial Olivier-Koehret, "c'est totalement justifié de faire la chasse aux abus". "Mais ce n'est pas eux qui font le déficit, c'est la désorganisation du système", a-t-il déclaré à l'AFP.

"Là il s'agit d'annonces sur quelques dizaines de millions alors qu'il y a des milliards de déficit", a-t-il ajouté.